« HUGUES CAPET » CHANSON DE GESTE DU XIV° SIÈCLE

ÉTUDE D'HISTOIRE LITTÉRAIRE SUIVIE D'UNE ÉDITION

PAR

Andrée FERRIÈRE

Licenciée ès lettres

INTRODUCTION

Le poème de « Hugues Capet » nous a été transmis par un seul manuscrit (Arsenal 3145), qu'on peut dater approximativement du milieu du xv^e siècle. On ignore comment celui-ci est parvenu dans la collection du duc de La Vallière. Ce n'est pas un manuscrit de luxe, ce qui concorde avec le fait que l'œuvre elle-même n'a connu au Moyen Age qu'une médiocre célébrité. Jorge peut-être considéré comme l'auteur, et non comme le copiste.

CHAPITRE PREMIER

L'ÉLÉMENT HISTORIQUE.

L'auteur prétend faire œuvre d'historien, mais en choisissant un tel sujet il ne fait que sacrifier aux goûts du temps et spécialement à ceux de la bourgeoisie au milieu de laquelle il vivait. En réalité, il se préoccupe assez peu du caractère historique de son personnage : sans doute tient-il son information d'une généalogie des rois de France à qui il emprunte des données très sommaires. Il est surtout marqué par les événements contemporains. C'est à Paris, et par des commentaires oraux, qu'il a eu connaissance des problèmes posés par la succession au trône dans le premier tiers du siècle, et de la solution théorique que, dans l'entourage de Charles V, on s'est efforcé de leur donner a posteriori, en invoquant la loi salique.

Jorge a de la monarchie capétienne une opinion qui n'a rien de commun avec celle qu'on peut se faire actuellement de la royauté de Hugues Capet. Son héros est un roi du xive siècle que l'on sacre à Reims en grande pompe; certes, il doit sa couronne aux pairs de France (ceux-ci n'étant nullement assimilés aux pairs de Charlemagne), dont le rôle demeure malgré tout assez artificiel.

4

Le poète semble connaître assez bien la capitale. Il se fait volontiers l'écho du rôle politique de la bourgeoisie parisienne, sans pour cela manifester de préférences politiques marquées : il est plutôt peintre de mœurs que polémiste. S'il s'intéresse aux origines plébéiennes de Hugues Capet, c'est vraisemblablement à cause du caractère pittoresque de la légende, et d'autant plus qu'il est étranger au royaume.

CHAPITRE II

LES SOURCES LITTÉRAIRES.

Jorge se range délibérément dans cette catégorie de rimeurs de geste dont le prestige était encore considérable à cette époque. Mais, des chansons de geste, il a surtout retenu la forme, des formules et une versification souvent pénible, et des noms. On reconnaît la « Chanson de Roland », des poèmes du cycle de Guillaume, « Gormont et Isembart », qui lui servent à l'occasion de repères chronologiques; il semble néanmoins que dans ce domaine sa culture soit assez fragmentaire. Il s'intéresse davantage à la production littéraire de son temps. Il est à peu près certain qu'il a connu « Baudoin de Sebourc » (écrit en Hainaut entre 1314 et 1350); les deux poètes ont vécu dans le même climat social où se manifeste le mélange des classes, caractéristique des régions situées au nord du royaume, où la bourgeoisie se trouvait placée depuis un certain temps déjà sur un plan analogue à celui de la noblesse. Jorge a connu également les « Vœux du Paon » de Jacques de Longuyon ou ses suites, à qui il emprunte le thème du « yœu » en même temps qu'il se laisse aller à son goût pour toutes les prouesses chevaleresques, chères au xive siècle. Néanmoins, il fait preuve, à l'égard de ses modèles plus ou moins directs, d'une certaine indépendance, et il faut lui savoir gré d'avoir imaginé un héros aussi fantaisiste que Hugues, noble qui se dit bourgeois, boucher sans avoir jamais tué bœuf ou mouton, qui devient roi sans l'avoir voulu, après une jeunesse des plus capricieuses.

CHAPITRE III

LA LÉGENDE DE HUGUES CAPET BOUCHER.

On ne trouve aucune trace de la légende dans l'historiographie antérieure au xive siècle; rien non plus chez les historiens parisiens du xive siècle. Seuls s'en font l'écho des auteurs étrangers non seulement à la ville, mais au royaume; Dante, le Florentin Jean Villani, Jean d'Ypres n'ont pas connu le poème de Jorge. Par contre, c'est par ce texte que Jean d'Outremeuse a connu la légende dont il se fait l'écho à la fin du xive siècle. En 1437, Isabelle, comtesse de Nassau-Sarrebruck, traduit le poème en allemand d'après un manuscrit qui avait dû lui être fourni par sa mère Marguerite de Vaudémont, elle-même instigatrice de traductions et de dérimages. Isabelle et Jean d'Outremeuse sont les seuls dont on puisse

affirmer qu'ils ont connu le poème. A Paris en 1467, au cours d'un séjour à la prison du Châtelet, Villon écrit une ballade dans laquelle il rapporte la légende; or, à ce moment la juridiction du Châtelet était en partie aux mains de familles de maîtres bouchers. En 1530 et en 1598, Agrippa de Nettesheim et les bourgeois, auteurs de la « Satyre Ménippée », entendent la même fable dans des milieux populaires parisiens. Il est donc vraisemblable que, née au sein de la corporation des bouchers de Paris dans les premières années du xive siècle, comme une simple fiction littéraire sans aucune portée politique, la légende a été recueillie par des étrangers pour son caractère pittoresque; les Parisiens, qui au xive siècle ne lui avaient accordé aucun crédit, s'en étonnent à leur tour aux siècles suivants parce qu'ils n'en connaissent plus l'origine.

CHAPITRE IV

LA LANGUE DU POÈME.

Le poème présente des caractères propres aux dialectes picards, wallons et de la région de Tournai : on peut donc lui assigner comme patrie une zone intermédiaire, c'est-à-dire le Hainaut. La langue est, en outre, influencée par le francien du xive siècle et par celle du copiste au xve siècle.

CHAPITRE V

LA DATE ET L'AUTEUR.

Jorge est probablement originaire du comté de Hainaut. Conteur de profession, il écrivait pour un public encore très attaché aux formes anciennes de la littérature. N'ayant bénéficié des faveurs d'aucun mécène, il est resté un rimeur obscur. Il est possible qu'il ait travaillé pour le compte de Guillaume, duc d'Ostrevant, futur comte de Hainaut, fondateur de la confrérie de Saint-Georges de Mons, et qu'il ait été envoyé à Paris lors des négociations qui eurent lieu à la fin du règne de Charles V, entre la cour de France et celle de Hainaut. Il aurait écrit son poème vers 1380-1390.

CONCLUSION

« Hugues Capet » est le témoignage de l'existence de milieux littéraires secondaires encore peu connus et de la vitalité de notre littérature dans les couches moyennes de la société du xive siècle finissant.

